VILLE D'APT

REPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 29 juin 2010 19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-

MR/VC

N° 001053

Attribution de subvention

Le mardi 29 juin 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL. Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION: M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint) représenté par M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) représentée par Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale) représentée par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

ABSENTE EXCUSEE: Maggy GREGOIRE-GALLIER

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer la subvention suivante :

Association « Amitié APT -THIENE » : 800 euros.

LE CONSEIL A L'UNANIMITE

- Approuve le versement de la subvention telle que définie ci-dessus. Dit que les crédits sont prévus à l'article 6574 du budget primitif 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE **Olivier CUREL**